

# L'Arrivage d'Adstock

## INCENDIE À LA COOP!

ON SE RETROUSSE LES MANCHES

Suite à l'incendie qui a détruit la quincaillerie le 30 mars dernier, les citoyens d'Adstock ont entrepris de redonner rapidement un service à la population.

À lire en page 2: Coop St-Méthode

À lire en page 4: Propos du maire

## DÉFI 4-VENTS

3<sup>E</sup> ÉDITION

2 AU 30 MAI 2016 : Le Grand Défi Pierre Lavoie

27 MAI 2016 : Marathon à relais des « Coups de vent »

4 JUIN 2016 : Grand rassemblement à Adstock

Objectif : 1000 coureurs (2-5-10-21.1 km)

ou marcheurs (5 km)

À lire en pages 2 et 3

Activités d'entraînement  
Bénévoles recherchés

**C'EST LE TEMPS DE S'INSCRIRE !**

**À VENDRE**  
WWW.NOUELLEDEMEURE.COM



**DANIEL BISSON**  
Agence immobilière  
Courtier immobilier agréé



**418-422-5502**  
www.nouvelledemeure.com



**NOUVELLE  
DEMEURE**  
Agence immobilière  
Pour tous vos  
besoins en immobilier

**GESTION IMMOBILIERE**  
**ADSTOCK** GIA  
Membre du groupe SMC



Immeubles à revenus | Chalets à louer  
9 rue de la Plage Est  
Adstock (Québec) G0N 1S0  
legroupesmc@xplornet.com **418 422-5502**  
www.gestionimmobiliereadstock.com  
www.gestionimmobiliereadstock.com



## COOP ST-MÉTHODE

CHANTAL CLOUTIER, D.G.

Une page de l'histoire de St-Méthode se tourne suite à l'incendie de la quincaillerie de la Coop St-Méthode survenu le 30 mars 2016 vers 12h40. La bâtisse avait été construite en 1950 ou 1951, et heureusement, elle avait été bien bâtie avec des murs en blocs de ciment, c'est ce qui a permis de sauver la maison de M. et Mme Claude McCutcheon et l'épicerie Bonichois. Les pompiers d'Adstock et des environs ont fait un travail remarquable.

Après quelques jours de fermeture, l'épicerie a pu rouvrir ses portes mardi le 5 avril. Tout un défi pour les employés de la coop ! Mais avec l'aide d'anciens employés, de citoyens et des membres des familles des employés, nous avons pu nettoyer et changer certains équipements qui avaient été touchés par l'eau. Bien sûr, nous avons eu des pertes au niveau de la marchandise. À ce niveau, un inspecteur du MAPAQ et l'équipe de Sobey's en sécurité alimentaire ont été consultés afin de s'assurer de prendre les bonnes décisions.

Je pense que nous avons tous compris l'importance d'une épicerie dans notre municipalité, car certains d'entre nous n'ont pas eu le choix d'aller à l'extérieur simplement pour une pinte de lait. **C'est le temps plus que jamais de penser collectivement et d'utiliser les services de notre coopérative !**

Au niveau de la quincaillerie, nous serons bientôt en fonction, si nous ne le sommes pas déjà au moment de lire ces lignes. Nous serons relocalisés au **6, rue Principale** dans l'ancien garage Marc Pépin. Nous aurons la plupart des produits courants et au fur et à mesure, nous allons nous approvisionner selon la demande de notre clientèle. N'oubliez pas qu'en tout temps vous pouvez commander de la marchandise jusqu'au mercredi 16h00 et nous serons livrés le vendredi.

Au niveau des bureaux administratifs, ils sont déjà relocalisés au **24, rue Principale** dans les anciens bureaux de la municipalité. Présentement toutes les personnes qui veulent payer leurs comptes peuvent se présenter au bureau, mais nous n'acceptons que les chèques et l'argent. En tout temps vous pouvez payer votre compte par AccèsD ou dépôt direct. Vous pourrez continuer de payer votre compte à la quincaillerie comme auparavant dès l'ouverture de la quincaillerie.

Maintenant les questions que tout le monde se pose : **Est-ce que vous allez rebâtir ? Quand ? Et à quel endroit ?**

Présentement, il est beaucoup trop tôt pour répondre à ces questions. Nous avons déjà reçu des propositions et avec le conseil d'administration nous allons faire l'analyse de toutes les possibilités afin de trouver la meilleure solution pour l'avenir de la coopérative. Lorsque le temps sera venu une assemblée avec nos membres sera prévue afin de leur présenter les options qui auront été retenues. Il faut aussi comprendre que nous devons attendre de régler nos assurances avant de pouvoir prendre une décision finale.

À titre d'information, vous devez savoir que nous ne sommes pas seuls pour régler ce grand dossier. Nous avons l'expertise de La Coopérative fédérée, de BMR, de Sobey's et aussi de la Fédération des coopératives en alimentation. Tous ces intervenants vont nous supporter dans ce grand défi que le conseil d'administration doit relever.

En terminant, nous remercions la Municipalité d'Adstock et son maire M. Pascal Binet qui nous ont aidés à nous relocaliser en nous permettant d'utiliser leurs locaux. C'est ensemble, que nous pourrions nous relever.

Épicerie : 418 422-2328  
Quincaillerie : 418 422-2331  
Bureau : 418 422-4006  
Cellulaire : 418 334-2331

## LE DÉFI 4-VENTS S'EN VIENT À GRANDS PAS

PLUSIEURS SONT DÉJÀ À L'ENTRAÎNEMENT !

Nous sommes fiers de l'engouement que le Défi 4-Vents suscite encore cette année. Les inscriptions augmentent de jour en jour et nous croyons être en mesure d'atteindre notre objectif ambitieux de 1000 participants !

**Bénévoles** - Nous avons besoin d'au moins 50 personnes pour soutenir notre événement. Si vous êtes disponible et intéressé à être un acteur important du succès du Défi 4-Vents, je vous invite à donner votre nom auprès de Milène Rhéaume. Vous pouvez le faire directement à elle, en appelant à l'école ou en passant par la page Facebook. Nous avons besoin de vous !

**Club de course** - Tous les jeudis à compter de 19h00, vous pouvez venir courir avec Laval et Milène. Le départ se fait dans la cour de l'école. L'activité est gratuite et vise le plaisir de courir en groupe !

**Partenaires** - Un événement de cette envergure ne serait pas possible sans le soutien financier des tous nos partenaires, qu'ils soient dans la catégorie or ou bronze, nous avons be-

L'Équipe

## L'ARRIVAGE

73, RUE PRINCIPALE OUEST  
ADSTOCK G0N 1S0  
TÉL. : 418 422-2272  
lisonturcotte55@gmail.com

### MEMBRES:

JESSIE JACQUES  
FRANCINE MARCOUX  
CLAUDE-ANDRÉ MORIN  
LINDA ROY  
LISE TURCOTTE

### RÉDACTEUR EN CHEF :

RICHARD SAMSON

### GRAPHISME ET IMPRESSION:

IMPRIMERIE GINGRAS

### PUBLICITÉ:

BERNADETTE LAMBERT  
418 338-2531

### NOTES AUX LECTEURS:

DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER  
LA LECTURE DE NOS TEXTES,  
L'EMPLOI DU MASCULIN COMPREND  
ÉGALEMENT LE FÉMININ.

L'AUTEUR D'UN ARTICLE ASSUME  
L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ  
DE SES ÉCRITS.

ABONNEMENT  
EXTÉRIEUR  
PAR LA POSTE : 20 \$

**AMECQ**  
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS  
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Tirage  
certifié  
AMECQ

Culture  
et Communications

Québec

soin d'eux ! Je me permets de souligner notre partenaire majeur la Boulangerie St-Méthode, qui nous permet de nous démarquer des autres courses, car en plus de son soutien financier, elle remet à chaque participant un bon pain et un sac réutilisable. Il ne faut surtout pas oublier la grande collaboration et l'implication financière importante et essentielle de la Municipalité d'Adstock. Merci à M. Pascal Binet de croire en notre projet.

### INSCRIPTIONS

Si vous n'êtes pas encore inscrit, faites-le rapidement les places s'envolent et nous arrêtons à 1000 participants!

## UN EVENEMENT UNIQUE

### DEFI 4-VENTS

Initié par l'équipe du Défi 4-Vents, le **27 mai** prochain, vous pourrez être témoin d'un événement unique dans la région : le **marathon à relais « des coups de vent »**.

En effet, une centaine d'élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années de la Commission scolaire des Appalaches (CSA) partiront de l'École aux Quatre-Vents à 9h00 et emprunteront la Route du Domaine pour se rendre à Thetford Mines (École St-Louis du secteur Black Lake), en passant par les secteurs Sacré-Cœur-de-Marie et Robertsonville. Une bonne partie du trajet se fera sur la piste cyclable de Thetford Mines. L'arrivée est prévue pour 14h00. Il va sans dire que les encouragements le long du parcours seront appréciés des coureurs.

La randonnée de 42,75 km se fera à relais. Ainsi, chaque élève devra courir un minimum de 5 km, une distance qui pourra être fragmentée en deux ou trois circuits. On estime que la plupart des élèves courront davantage et qu'alors, une vingtaine d'élèves seront en action en même temps. Pendant ce temps, les autres coureurs récupéreront dans l'autobus qui les accompagnera.

Plusieurs adultes accompagneront les élèves à la course et dans l'autobus pour assurer la sécurité et l'encadrement.

Un moment est prévu pour un dîner léger et des collations.

Mais ce qui rend l'évènement encore plus unique, c'est qu'au même moment, treize cyclistes de la région participeront au Grand Défi Desjardins au

profit des élèves de la CSA. Ils partiront de Key West en Floride pour arriver à Thetford Mines le 6 juin. Le directeur de l'école du Tournesol, Pierre Drouin, un directeur d'école à la retraite, Louis Pinette, un enseignant à la retraite, Marcel Landry et le conjoint de la directrice des écoles aux Quatre-Vents et Plein-Soleil, M. Guy Poisson, des Industries Fournier, seront de l'équipe.

Décidément, on peut dire que la sensibilisation aux saines habitudes de vie est devenue une valeur à promouvoir dans la région.

Bravo à tous ces prometteurs !

## UN PARRAIN APPRÉCIÉ

MARIE-FRANCE LESSARD

L'École aux Quatre-Vents est heureuse d'être parrainée par l'équipe de PRO-MUTUEL ASSURANCE pour l'édition 2016 du Grand Défi Pierre Lavoie. Nos élèves seront en action pour cumuler des cubes énergie du 2 au 30 mai 2016. Notre objectif est ambitieux, nous souhaitons que chaque élève cumule un minimum de 10 cubes énergie par jour, aidé par sa famille.

**Comme y arriver ?** Nous ferons encore plus d'activités physiques à l'école durant tout le mois de mai. Les enfants seront encouragés à bouger et à faire bouger leurs parents les soirs et les fins de semaine. Dans ce sens, l'école organise les mardis soirs actifs parents-enfants. En effet, nous invitons toute la population à venir vivre un entraînement de boxe avec Guillaume Drouin, faire un zumba avec Marie-Claude Bolduc et/ou faire un circuit de crossfit organisé par notre enseignant d'éducation physique Serge Morin et quelques élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année.

Nous invitons toute la population à venir bouger et cumuler des cubes énergie pour notre école les mardis **3, 10, 17 et 24 mai, de 18h30 à 19h30** au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher.

## POUR LA SANTÉ !

Dans le cadre du projet « Les saines habitudes de vie en Chaudière-Appalaches, j'en fais partie ! » chapeauté par la Table de concertation sur les saines habitudes de vie en Chaudière-Appalaches, 76 projets ont été déposés, dont six de ces projets brillent de

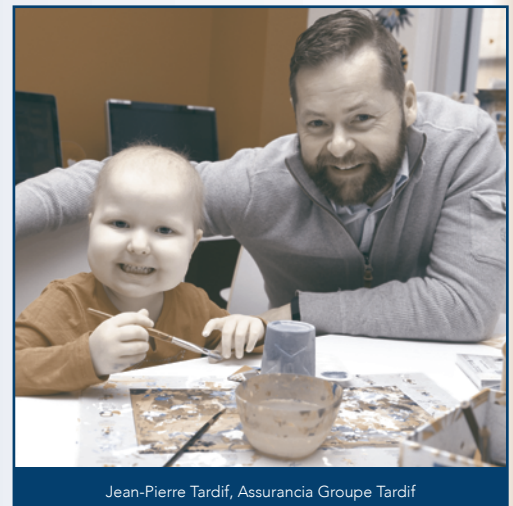
leur succès dans notre MRC. Bravo à tous ces promoteurs de la santé et particulièrement aux organisateurs du Défi 4-Vents, notre projet local !

1. Défi 4-Vents
2. Cuisine AMI-Bouffe à l'École Ste-Bernadette
3. Marathon Disraëli D'Écoles
4. Taekwondo à l'École St-Louis
5. Marche-tortue dans le secteur de Black Lake (pour les aînés)
6. Métro Black Lake : fruits gratuits pour les enfants

## DEFI TÊTES RASÉES

MOT DU PRÉSIDENT D'HONNEUR

C'est avec fierté que j'ai accepté la présidence d'honneur du Défi têtes rasées Leucan de Thetford Mines et que je mettrai ma tête à prix pour soutenir les enfants atteints de cancer et leurs proches. En tant que père de famille, il me tient à cœur de faire une différence pour les jeunes qui vivent des moments



Jean-Pierre Tardif, Assurancia Groupe Tardif

difficiles suite à l'annonce d'un diagnostic de cancer.

Soutenir Leucan, c'est faire avancer la recherche clinique et offrir un appui précieux aux familles grâce à de nombreux services tels que le soutien psychologique, l'aide financière, la massothérapie, la sensibilisation scolaire, la salle de jeux en centre hospitalier, les activités sociorécréatives et plus encore.

Le **5 juin prochain**, je me ferai raser les cheveux en soutien aux enfants atteints de cancer et j'invite toute la population de la MRC des Appalaches à prendre part à cette grande fête familiale. Relevez, vous aussi, le Défi ou faites un don.





Je me dois de revenir sur l'incendie survenu à la quincaillerie Coop dans le secteur Saint-Méthode le 30 mars dernier pour deux choses.

**La première**, pour souligner l'excellent travail des pompiers. Certes, nos pensées ont accompagné, pendant les jours et les semaines qui ont suivi, l'équipe de direction et les employés de notre coopérative

ainsi que les personnes qui ont été sinistrées et évacuées, mais je le répète encore, sans leur bon travail, sous la supervision de notre chef-pompier, monsieur Daniel Couture, et des services de sécurité incendie des municipalités environnantes, nous aurions pu connaître pire.

Cet événement a mis en évidence l'enlignement que nous nous sommes donnés l'an dernier sur la nécessité d'investir dans ce domaine. Le brassage de cartes que nous avons fait ces derniers mois, c'est-à-dire les nouvelles ententes, l'achat d'équipements, l'aménagement d'une nouvelle caserne, le recrutement de nouveaux pompiers, a confirmé que nous étions sur la bonne voie. Et ce n'est pas terminé.

Je tiens à remercier chaleureusement les employés municipaux ainsi que les bénévoles qui nous ont prêté main-forte pour organiser les besoins de nécessité. La sécurité civile, la santé publique, les services sociaux du CLSC ainsi que la Croix Rouge nous ont également accompagnés tout au long de la journée. Le travail d'Excavation Rodrigue et la contribution de la Boulangerie St-Méthode, la cantine Couture et le restaurant Rivana sont aussi dignes de mention. La force d'une communauté réside justement à se serrer les coudes lorsqu'arrivent des événements comme celui-là.

Cela m'amène donc à mon **deuxième point**. Cet élan de solidarité est une prise de conscience qui nous fait constater que nous sommes UNE communauté. Rapidement, nous avons mis à la disposition de la Coopérative des locaux temporaires pour qu'elle puisse poursuivre ses activités. Nous avons libéré l'ancien garage de Marc Pépin que nous utilisons pour des besoins municipaux et l'ancien bureau municipal à l'édifice Bernardin-Hamann. Merci à Laval Couture et aux organismes du secteur Saint-Méthode de partager leur lieu habituel.

Cependant, le travail ne fait que commencer, la Coopérative a toujours et encore plus besoin de vous. Alors que les dirigeants doivent régler les suites de l'incendie, nous devons les encourager. Nous devons encourager l'achat local. Un 10 \$ ou 15 \$ par semaine font toute une différence dans la viabilité de l'épicerie. Vous pouvez passer dès maintenant vos commandes en matière de quincaillerie, moulées ou autres. Vous ne savez pas combien ce geste peut faire la différence au même titre que le dépanneur à Saint-Daniel ou la Coop à Sacré-Cœur-de-Marie.

Nous comprenons très bien ce que peut représenter l'attrait des grandes chaînes dans les villes centres. C'est indéniable mais perdre ses services de proximité et faire 15 km pour aller chercher de l'essence ou du lait, ça n'a pas de prix. Plusieurs municipalités sont dévitalisées et en perte de dynamisme. À l'heure de la mondialisation et de la consommation rapide et de masse, je lance un appel aux villageois, aux riverains : **ayez cette**



**petite pensée et allez faire un tour, aller faire un petit achat à toutes les semaines.** Cela va faire toute la différence. On ne veut pas d'un village sans services. On aspire à une communauté qui s'aide et se développe ensemble.

En terminant, la municipalité a lancé justement son programme d'achat local qui vise les nouveaux arrivants à consommer dans les commerces et à utiliser les services professionnels ayant pignon sur rue dans la municipalité. En se construisant une nouvelle résidence principale, ils se prévalent d'un remboursement qui peut atteindre plus de 5000 \$. Les conditions et les formulaires sont disponibles au bureau municipal auprès de l'inspecteur. C'est la Société de développement socio-économique d'Adstock qui administre ce programme auquel la Caisse Desjardins de la région de Thetford est partenaire.

À la séance du mois de mai, le conseil présentera les travaux en matière de voirie ainsi que ses états financiers vérifiés. Soyez au rendez-vous ! Une petite réflexion comme mot de la fin:

**NE CRITIQUEZ JAMAIS UN BÉNÉVOLE QUAND VOUS N'ÊTES PAS CERTAIN DE LE REMPLACER.**

## TERRAINS VACANTS CONSTRUCTIBLES À ADSTOCK

JÉRÔME GRONDIN, URBANISTE-STAGIAIRE

Saviez-vous que la municipalité a procédé à la compilation de l'ensemble des terrains vacants constructibles à vendre sur son territoire ? À l'aide de cette liste, elle a été en mesure de mettre au point une carte interactive pratique où il est facile d'avoir accès aux informations de base de chacun des terrains (localisation, superficie, accès ou non aux services et zonage). Cette carte se trouve sur le site web de la municipalité dans le sous-onglet **Terrains disponibles** de l'onglet **Nouveaux arrivants** ou à partir du lien suivant :

<http://www.municipaliteadstock.qc.ca/chaudiere-appalaches/269-terrains-disponibles.cfm>

N'hésitez pas à communiquer avec la municipalité pour avoir plus d'information au sujet de ces terrains vacants.

Votre terrain vacant constructible est à vendre et il ne se retrouve pas sur la carte ? Veuillez communiquer avec **Jérôme Grondin** au 418 422-2135 ou par courriel à l'adresse suivante : [j.grondin@municipaliteadstock.qc.ca](mailto:j.grondin@municipaliteadstock.qc.ca) et il nous fera plaisir de l'ajouter à la carte.

## ENTREPRISES D'ADSTOCK

RAPPEL IMPORTANT

La Municipalité d'Adstock poursuit la mise à jour de la liste des entreprises d'Adstock sur son site web. De ce fait, si vous aviez une entreprise qui a fermé ses portes ou êtes le propriétaire d'une entreprise dans Adstock, vous êtes invité à consulter la liste des entreprises sur le site web de la Municipalité d'Adstock et à vérifier les données de votre entreprise.

Par la suite, faites-nous savoir si l'inscription est correcte (nom, adresse, téléphone, site web, etc.) ou si elle doit être corrigée, en contactant le bureau municipal au 418 422-2135 poste 21 ou par courriel à l'adresse suivante : [info@municipaliteadstock.qc.ca](mailto:info@municipaliteadstock.qc.ca).

Merci de nous aider à garder les références de nos entreprises à jour.



**VOUS Y TROUVEREZ TOUTE L'INFORMATION SUR LES LOISIRS DE CHAQUE SECTEUR DE LA MUNICIPALITÉ.  
N'HÉSITEZ PAS À M'ENVOYER VOTRE PUBLICITÉ POUR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS.**

## ENCAN MUNICIPAL

La Municipalité d'Adstock planifie présentement un encan qui aura lieu le **samedi 2 juillet** prochain au **Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher**. Les profits de cet encan seront remis entièrement au projet d'implantation de la maison des jeunes à Adstock dans le secteur St-Méthode. Si vous possédez des items que vous aimeriez donner pour la cause, veuillez communiquer avec Justin Lessard Nadeau. Plus de détails seront dévoilés dans la prochaine édition de L'Arrivage.

## ENTRAÎNEMENT D'ÉTÉ POUR HOCKEYEUR/HOCKEYEUSE

Nous aimerions connaître l'intérêt des citoyens concernant l'implantation d'un entraînement estival pour les joueurs/joueuses de hockey à Adstock. Cet entraînement aurait lieu à l'intérieur et à l'extérieur. Plusieurs détails seront dévoilés si les jeunes sont intéressés à y participer. **Pour plus d'informations : 418 422-2363**

## LIGUE DE BALLE POUR ENFANTS

### DERNIER AVIS

Les inscriptions sont commencées pour la ligue de balle de la saison 2016. Le tarif est de 35 \$ pour la saison complète. Les parties auront lieu chaque semaine, entre le lundi et le mercredi, excepté pendant les semaines de la construction. Cette ligue s'adresse aux jeunes nés entre le 1<sup>er</sup> octobre 1999 et le 30 septembre 2011. La date limite pour l'inscription est le 15 mai et la saison commence au début du mois de juin.

**INSCRIPTION : 4 et le 5 mai** en soirée entre **17h30 et 20h30** au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher. La remise des gilets se fera pendant ces soirées également ou en communiquant avec Justin Lessard Nadeau.

## ENTRAÎNEURS/ARBITRES RECHERCHÉS

Nous sommes toujours à la recherche d'entraîneurs et d'arbitres pour l'été 2016. Si un de ces postes t'intéresse, communique avec Justin Lessard Nadeau.

## LIGUE DE BALLE POUR ADULTE

### DERNIER AVIS

La ligue de balle pour adulte du mercredi soir est de retour à Adstock. Si vous êtes intéressé à jouer cet été, veuillez communiquer avec Justin Lessard Nadeau au (418) 422-2363. Il est nécessaire d'avoir au moins trois équipes pour débiter la saison. Les autres détails sont à venir.

## SOCCER - ÉTÉ 2016

Les jeunes pourront pratiquer le soccer de nouveau cet été. Lors de l'inscription, nous aimerions savoir si vous désirez retourner dans la ligue de soccer intervillage ou continuer les parties amicales à Adstock seulement. Le tarif sera déterminé selon le choix de la ligue. Les parties auront lieu entre le **6 juin** et le **17 août** excepté pendant les deux semaines de la construction.

Vous pouvez dès maintenant inscrire votre enfant en communiquant avec Justin Lessard Nadeau.

## COMPLEXE SPORTIF MARIETTE ET JOSEPH FAUCHER

### BADMINTON LIBRE

Ponctuelle (h/terrain)

17 ans et - : 6,95 \$ + taxes = 8 \$

Adulte : 7,82 \$ + taxes = 9 \$

### LOCATION DE GYMNASE

Ponctuelle/h – 20 \$ + taxes

### LIGUE OU COURS

(10 semaines) (1 h/sem.)

180 \$ + taxes

## POUR LA SÉCURITÉ DES MARCHEURS

Comme de plus en plus de citoyens sortent pour prendre l'air, la Municipalité d'Adstock réitère son offre de distribution de bracelets de sécurité réfléchissants. Cette initiative a été priorisée dans le cadre de la politique familiale et municipalité amie des aînés (MADA) et vise à encourager les saines habitudes de vie.

Les bracelets affichent notamment les logos de la Municipalité et de Vieillir en santé et possèdent une bande réfléchissante. Ils sont disponibles au bureau municipal. Cette action ne sera pas la dernière et s'inscrit en marge des travaux de la politique familiale dont le comité est présidé par la conseillère madame Stéphanie Boissonneault-Gaulin.

## TERRAIN DE JEUX 2016

### LAC DU HUIT ET ENVIRONS

Le Camp de jour ou terrain de jeux en sera à sa troisième édition à l'été 2016. En effet, ce service sera de nouveau disponible aux jeunes âgés entre 4 et 12 ans des secteurs du Lac du Huit, du Lac à la Truite et des rangs avoisinants. Ce terrain de jeux, organisé avec la collaboration de l'Association des résidents du Lac du Huit, se déroulera au Centre des loisirs Ste-Anne-du-Lac.

Nous demandons à tous ceux qui sont intéressés à ce service de communiquer avec monsieur Justin Lessard-Nadeau d'ici le **10 juin** pour vous préinscrire. L'inscription officielle aura lieu le vendredi, **10 juin 2016, de 18h à 20h**. Cet été, nous vous offrons trois forfaits.

**Forfait #1** : Camp de jour, 6 sorties et le service de garde, pour un paiement unique.

**Forfait #2** : Camp de jour, 6 sorties, sans le service de garde pour un paiement unique.

**Forfait #3** : Camp de jour seulement : les sorties à part et au coût réel, sans le service de garde.

Les coûts d'inscription sont les suivants:

ENFANTS	CAMP	+ SORTIES	+ GARDE	F#1	F#2	F#3
1 <sup>er</sup> enfant	130 \$	80 \$	80\$	290\$	210\$	130\$ + sorties
2 <sup>e</sup> enfant	110\$	80\$	80\$	270\$	190\$	110\$ + sorties
3 <sup>e</sup> enfant	90\$	80\$	80\$	250\$	170\$	90\$ + sorties
4 <sup>e</sup> enfant	60\$	80\$	80\$	220\$	140\$	60\$ + sorties

**Par jour** : (occasionnel) : 10 \$ (camp) + 7 \$ (garde) (prix estimé - à confirmer à l'inscription)

Bref, au camp de jour s'ajoutent les frais de sorties de 80 \$ (environ 13 \$/sortie), et les frais de garde (am+soir) de 80 \$ si vous voulez le service. **Détails complémentaires à venir !**

## CUEILLETTE ANNUELLE DES OBJETS VOLUMINEUX

Comme à chaque année, la Municipalité d'Adstock procédera, au cours du printemps, à la cueillette des déchets domestiques volumineux (grosses vidanges) tels les appareils ménagers, matelas, vieux meubles, etc. En ce qui concerne le fer, le métal, la tôle et autres matériaux de même nature, vous devez les acheminer vous-mêmes au site approprié s'ils n'ont pas été ramassés par les ferrailleurs qui circulent dans les rues avant la cueillette.

Étant donné la masse d'objets à ramasser, la cueillette sera réalisée sur deux jours. Le **18 mai**, les objets volumineux seront cueillis dans les **villages et les rangs** tandis que le **30 juin**, les **riverains des lacs** recevront la visite des éboueurs.

Nous vous rappelons que le règlement de nuisances interdit à quiconque de déposer du matériel en bordure de la rue. Nous vous suggérons d'attendre le moment de la cueillette pour y déposer vos objets.

## UN PERMIS POUR CHAQUE PROJET

Que vous soyez implantés ou que vous désiriez vous implanter dans la zone agricole permanente, dans la zone urbaine ou de villégiature, avant de morceler votre terrain, de construire, de transformer, de rénover, d'agrandir une maison, d'installer une piscine, de bâtir une remise ou autres travaux semblables, il est important de **s'assurer que votre projet soit réalisé en conformité avec les règlements d'urbanisme de la municipalité**. Sachez également que vous devez obtenir, avant de débiter les travaux, un permis de construction ou de rénovation émis par la municipalité.

Des sanctions sont expressément prévues au règlement sur l'émission des permis et certificats pour les contrevenants. Sachez-le puisqu'aucun passe-droit ne sera toléré!

Pour obtenir votre permis ou pour obtenir de l'information sur les règlements qui encadrent votre projet, consultez, pendant les heures d'ouverture du bureau, monsieur François Grondin, inspecteur en bâtiment et en environnement. Vous pouvez le rejoindre en composant soit le 418 422-2135 poste 25 ou le 418 422-4038. Vous pouvez également le rejoindre sur son cellulaire au numéro 418 333-4658 ou par courriel à l'adresse : [inspecteur@municipaliteadstock.qc.ca](mailto:inspecteur@municipaliteadstock.qc.ca).

## RAPPEL

Le Service d'urbanisme de la Municipalité d'Adstock a mis en place des formulaires qui facilitent le traitement de chaque demande de permis et certificat. Ils sont disponibles sur le site web de la municipalité dans l'onglet **Citoyens / Formulaires / Demande de permis et certificats** (<http://www.municipaliteadstock.qc.ca/chaudiere-appalaches/206-permis-et-certificats.cfm>) et au bureau municipal.

## PERMIS D'ACCÈS À LA VOIE PUBLIQUE

Les personnes qui désirent construire un accès à la voie publique doivent présenter une demande et obtenir l'autorisa-

tion de la municipalité auprès de monsieur François Grondin, inspecteur en bâtiment et en environnement. Vous pouvez le rejoindre en composant soit le 418 422-2135 poste 25 ou le 418 422-4038. Vous pouvez également le rejoindre sur son cellulaire au numéro 418 333-4658 ou par courriel à l'adresse : [inspecteur@municipaliteadstock.qc.ca](mailto:inspecteur@municipaliteadstock.qc.ca).

## UNE NAISSANCE, DEUX ARBRES

**Pourquoi un tel programme?** - Pour traduire de façon tangible un désir de voir les générations futures développer un fort sentiment d'appartenance à leur municipalité. C'est à partir de cette prémisse que le Conseil municipal d'Adstock met sur pied le programme **Une naissance, deux arbres**, par lequel chaque enfant qui naîtra ou sera adopté à Adstock se verra attribuer un arbre qui grandira, s'épanouira et s'enracinera avec lui sur le territoire. Les deux Cercles de Fermières d'Adstock contribueront également pour les nouveau-nés. Madame Nicole Champagne, conseillère, ainsi que madame Isabelle Nadeau, secrétaire à la municipalité, sont responsables de ce dossier.

### QUI EST ÉLIGIBLE À CE PROGRAMME?

Tous les enfants nés ou adoptés entre le **1<sup>er</sup> juillet 2015** et le **30 juin 2016**, dont les parents résident à Adstock, sont éligibles à ce programme. Il suffit aux parents de faire une demande auprès du secrétariat municipal et de présenter une simple preuve de résidence accompagnée du certificat de naissance ou d'adoption de l'enfant.

Les membres du conseil municipal espèrent que ce geste symbolique suscitera non seulement un attachement particulier de l'enfant envers sa municipalité, mais également curiosité et émotion chez les proches de l'enfant, parents, amis ou connaissances de l'extérieur, lorsque celui-ci leur présentera son arbre. Le geste est symbolique, mais nous sommes convaincus qu'il renforcera le sentiment d'appartenance de l'enfant à son environnement, tout en le sensibilisant à la nécessité de protéger la ressource. Nous atteignons donc un double objectif par une seule action.

Les mois de mai et juin 2016 seront donc les mois de l'inscription, puisque la distribution se fera au cours de l'été. De plus, si vous le désirez, un arbre généalogique peut être fourni. Une photographie sera prise lors de la remise des arbres.

Nous espérons sincèrement que tous les parents se feront un devoir d'inscrire leur enfant. Dans ce sens, L'Arrivage compte, avec votre permission, rendre hommage à tous ces nouveaux citoyens.

### NOUVEAU ET UNIQUE EN RÉGION FOREUSE DE PUIS SUR CHENILLE

FORAGE A DOUBLE ROTATION :  
MEILLEUR SCELLEMENT AU ROC  
MEILLEURE QUALITÉ D'EAU  
FOREUSE PLUS COMPACTE ET PLUS LÉGÈRE

418-338-5311 OU 1 800 567-5829

**Puitbec** GROUPE

[www.puitbec.com](http://www.puitbec.com)

100%  
fait au  
Québec



RBQ: 8327-6683-50



## RÉNOVATIONS... ET CRÉDITS D'IMPÔT !

JÉRÔME GRONDIN, URBANISTE STAGIAIRE

## RÉNOVERT

Dans le dernier budget provincial, le gouvernement a annoncé la création d'un crédit d'impôt à la rénovation domiciliaire : RénoVert. Celui-ci remplace LogisRénov. Pour être admissibles, les travaux doivent être effectués sur une habitation qui est le lieu de résidence principale des demandeurs ou un chalet habitable à l'année.

Les travaux de rénovation admissibles au crédit d'impôt doivent toucher l'enveloppe du bâtiment comme l'isolation du toit, des murs extérieurs, des fondations et des planchers exposés. S'ajoutent l'étanchéisation des fondations, des murs, des portes et des fenêtres, le remplacement ou l'ajout de portes et de fenêtres homologuées ENERGY STAR, l'installation d'un toit vert ou d'un toit blanc qui réfléchit la lumière. RénoVert vise également le remplacement ou l'installation de systèmes de chauffage, de climatisation, de chauffe-eau et de ventilation. La conservation et la qualité de l'eau et du sol sont également visées. Pour terminer, les travaux comprennent aussi l'installation de panneaux solaires photovoltaïques et d'une éolienne domestique.

Ce programme est en vigueur jusqu'au **31 mars 2017**. De plus, l'aide financière qui sera accordée par ce crédit d'impôt pourra s'ajouter, s'il y a lieu, à celle qui est offerte pour des rénovations résidentielles écoénergétiques en vertu du programme Rénoclimat administré par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

## POUR PLUS DE DÉTAILS :

[www.revenuquebec.ca/fr/citoyen/credits/renovert/default.aspx](http://www.revenuquebec.ca/fr/citoyen/credits/renovert/default.aspx)

## RÉNOCLIMAT

Le programme Rénoclimat est offert depuis 2006 et vise à encourager les propriétaires d'habitations à améliorer l'efficacité énergétique de celles-ci en effectuant des rénovations. Rénoclimat permet de profiter des conseils de professionnels et d'une aide financière tout en assurant une diminution de la consommation d'énergie.

Les habitations admissibles sont les maisons unifamiliales (individuelle, jumelée, en rangée ou maison mobile), les duplex, les triplex, les immeubles résidentiels à logements multiples de 4 à 20 logements (incluant les condominiums) et les résidences secondaires. L'habitation doit également répondre à certains autres critères.

Pour être admissibles, les travaux doivent porter sur l'enveloppe du bâtiment (amélioration de l'isolation et de l'étanchéité) ou sur les systèmes de ventilation, de chauffage ou de chauffe-eau.

**Comment participer au programme?** Avant de commencer vos travaux, vous devez demander la visite d'un conseiller Rénoclimat en remplissant le formulaire sur le site web du programme : [www.renoclimat.gouv.qc.ca](http://www.renoclimat.gouv.qc.ca) ou en composant le 1 866 266-0008. La visite du conseiller est nécessaire pour être admissible à l'aide financière de Rénoclimat.



## MAINTENANT DISPONIBLE À ADSTOCK

Secteur de la tour du mont Adstock et au village de St-Daniel

INTERNET  
AIR FIBRE34<sup>95</sup>\$  
+tx  
/mois

5 Mbit/s, 200 Go

49<sup>95</sup>\$  
+tx  
/mois

10 Mbit/s, 200 Go

AIR FIBRE +  
TÉLÉPHONIE49<sup>95</sup>\$  
+tx  
/mois

5 Mbit/s, 200 Go

64<sup>95</sup>\$  
+tx  
/mois

10 Mbit/s, 200 Go

**PRIX FIXE, SANS AUGMENTATION**  
pour la durée du contrat

CONTACTEZ-NOUS  
**819 751-0125**  
**800 580-0125**

**INSTALLATION GRATUITE & SATISFACTION GARANTIE**  
avec entente de service de 36 mois

Installateur local recherché pour la région de Adstock. Contactez-nous à [emploi@quebecinternet.net](mailto:emploi@quebecinternet.net)

Les coûts inhérents à l'entretien et à la location d'équipement, au montant de 5\$/+tx ou 10\$/+tx/mois, seront ajoutés à la facturation mensuelle en fonction du contrat choisi. Les caractéristiques du service d'urgence 911 VOIP sont différentes de celles du service 911 habituelle. Informez-vous auprès d'un de nos représentants pour obtenir de plus amples renseignements.

### BIBLIOTHÈQUE DE L'AVENIR

#### **SASHA-Tome 1-Les étoiles de la fortune (série)** de Nora Roberts

Nora Roberts s'est imposée comme un phénomène éditorial international avec près de cent cinquante livres, traduits dans vingt-cinq langues. Elle instille la magie dans ses romans et elle sait mêler le réel et la fantaisie, l'aventure et les sentiments.

Sasha Riggs est hantée par des songes qui lui inspirent des tableaux extraordinaires. Décidée à découvrir l'origine de ses visions, elle comprend que tout commence sur l'île de Corfou. Elle y fait la rencontre de personnes qui lui semblent familières. Tous y ont été appelés pour la même raison : la quête d'un astre mythique, caché depuis des siècles. Et si, avec son don de clairvoyance, Sasha avait le pouvoir de guider ses compagnons...

#### **AU CŒUR DE MES VALEURS (témoignage)** de Danièle Henkel

Connue à la télévision grâce à l'émission **Dans l'œil du dragon**, l'auteure est fondatrice et propriétaire des Entreprises Danièle Henkel qui donnent accès à des services personnalisés mariant la beauté et la santé. Lauréate de nombreux prix en entrepreneuriat, elle est une conférencière recherchée qui sait rejoindre des publics variés.

À partir de son riche parcours d'immigrante, d'entrepreneure, de femme, de mère et de grand-mère, elle nous

livre ses réflexions sur des sujets qui lui tiennent à cœur : les jeunes, la famille, l'amitié, les relations entre les générations, les femmes dans le monde des affaires...

#### **LA COLÈRE M'A SAUVÉ LA VIE (croissance personnelle)** de Céline Legault

Auteure, conférencière, chroniqueuse et coach professionnelle, l'auteure nous surprend par son sens de l'humour, sa façon colorée de nommer les choses et sa facilité à dédramatiser ainsi qu'à vulgariser.

Vous découvrirez dans cet ouvrage les différents messages que la colère nous dévoile, comment la comprendre, la gérer et la décoder. Vous serez à même de constater à quel point cette émotion est une ressource exceptionnelle, utilisée à bon escient par trop peu de gens.

### LE GOGLU DES PRÉS

Claude-André Morin, CORA

Le Goglu des prés est un petit passereau de la taille d'un pic mineur (18 cm). En plumage nuptial, le Goglu des prés est tout noir à l'exception d'une nuque jaune vif, de larges taches blanches sur les ailes et de son croupion blanc lumineux. Les couleurs de ce très bel oiseau sont vives et en font un oiseau aux couleurs uniques, facilement reconnaissable.

Les Goglus des prés arrivent dans nos régions au printemps venant du centre de l'Amérique du Sud suite à une très longue et rare migration de près de 10,000 km. Il y retournera à l'automne.

Le Goglu des prés niche au sol dans les prairies à faucher. La femelle y construit son nid et dépose cinq à six oeufs qu'elle couvera pendant douze jours. Les oisillons sont nourris par les deux parents pendant onze jours, parfois aidés par d'autres adultes, fait inusité chez les passereaux. Cinq jours plus tard, les oisillons peuvent voler.

Pendant la période nuptiale, le mâle utilise sa voix mélodieuse pour séduire les femelles et défendre son territoire. Certains ornithologues ont associé son chant à la voix de R2D2, fameux robot de la Guerre des étoiles.

Le Goglu des prés est un oiseau discret et difficile à observer l'été. Il se nourrit au sol d'insectes nuisibles pour l'agriculture et de graines de mauvaises herbes. Mais, il apparaît tout à coup «sautant» au-dessus de la végétation pour aussitôt disparaître... On peut mieux l'apercevoir au printemps lorsqu'il fait sa cour, chantant sa sérénade, perché sur le haut d'un buisson.

Au Canada, la population du Goglu des prés a connu un essor considérable jusque dans les années 60, profitant de l'expansion de l'agriculture aux dépens des forêts. Mais depuis, il est en déclin, suite entre autres aux nouvelles façons de faire les foins. Les coupes plus hâtives et plus fréquentes pendant la période de nichage et l'utilisation de machinerie plus lourdes ont largement contribué à la destruction de nids ou de couvées. Depuis, il est considéré comme une espèce menacée. Heureusement dans nos régions, certains fermiers, y compris d'Adstock, conservent des bandes de prairies vouées à un fauchage plus tardif en saison. De cette façon, on peut observer chaque année ce remarquable et utile oiseau dans les champs de notre municipalité.



Photo: Claude-André Morin

## ORNITHOLOGIE



## LES FOSSÉS SONT-ILS DES POUBELLES ?

Martine Poulin, responsable CCE

Avec l'arrivée du printemps, il n'y a pas que le soleil et les tulipes qui nous apparaissent. Malheureusement, beaucoup de déchets aux abords des chemins font aussi leur apparition. En se promenant, même sur une courte distance, on peut découvrir des débris de toutes sortes. Savez-vous que jeter des ordures hors d'un véhicule constitue une infraction au code de la route?

M. Jean Roy, membre du CCE, m'a fait parvenir un texte qui, j'espère, conscientisera les délinquants avant que nos fossés prennent des allures de dépotoirs !

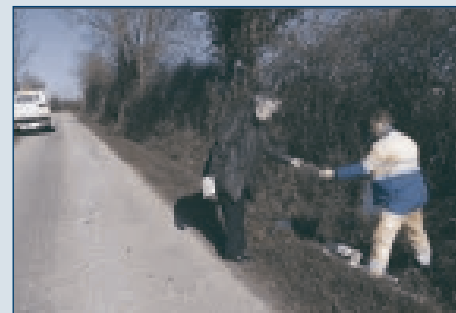
Au cours des dernières semaines, j'ai marché beaucoup sur les chemins d' Adstock. Avec la fonte de la neige, j'ai été extrêmement surprise du nombre important de verres à café, de bouteilles et de canettes qui se retrouvent

dans les fossés. Surprise d'autant plus grande que la majorité des canettes sont des canettes de bières. Il semble que les campagnes d'alcool au volant n'ont pas d'effet dans notre municipalité.

Avec la venue du printemps, pour éviter que le problème ne s'amplifie, pourrait-on demander aux propriétaires de ramasser les canettes, les bouteilles et les déchets qui jonchent le fossé le long de leur terrain? Un fossé propre invite davantage à la propreté !

Pourrait-on aussi demander aux citoyens qui circulent dans Adstock de ne pas consommer d'alcool au volant et d'apporter à la maison leurs déchets plutôt que de les tirer dans le fossé.

Tous souhaitez une municipalité propre, alors agissons ensemble!



**« Nous n'héritons pas de la Terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. »**

— Antoine de Saint-Exupéry

## À L'AGENDA

### CONVOCAION IMPORTANTE

Tous les membres du **Club chasse et pêche St-Méthode/St-Daniel** sont invités à l'assemblée générale annuelle, dimanche, le **1<sup>er</sup> mai 2016, à 9h00** à la salle de l'Âge d'Or du centre communautaire d' Adstock (secteur St-Méthode).

Vous avez du temps de disponible, vous aimez la nature, la chasse, la pêche et vous voulez vous impliquer, joignez-vous au comité de direction.

Bianca Dostie, secrétaire • Info : 418 422-5684

N'oubliez pas que c'est le temps de faire vos salines pour le cerf de Virginie et l'original.

### VENTE SAC VERT

Les Œuvres communautaires (Comptoir familial) de St-Méthode organisent leur grande vente, SAC VERT, jeudi le **5 mai 2016 de 9h30 à 20h00**. Vous remplissez le sac qu'on vous remet à l'entrée, (vêtements, literie, chaussures, jouets et articles de Noël), pour 5 \$ seulement. Profitez de notre offre spéciale, une seule journée et de belles aubaines.

### CONFÉRENCE SUR LA DÉPRESSION

Serge Tracy, psychologue de formation et auteur, fut aux prises avec des dépressions majeures impliquant des désorganisations psychotiques. Il nous livre son témoignage qui soulève plusieurs réflexions, notamment sur la différence entre la réalité physique et la réalité psychique.

Club de Golf et Curling de Thetford, 1, rue du Golf, Thetford Mines.

**Mercredi 18 mai 2016, à 19h00**

Contribution volontaire à l'entrée

Info : La Croisée, 418 335-1184.

### VENTE DE GARAGE

**Les vendredi 27 [10h à 20h] et samedi 28 mai [8h à 16h]** : vente de garage annuelle organisée par le Cercle de Fermières de St-Méthode à l'édifice Bernardin-Hamann. Nous louons des tables au prix de 10 \$. Vente de mets faits maison, pain sarrasin, soupe, ragoût, beignes, etc. Information Mme Marjolaine Fortin au 418 422-5605 ou Mme Rosianne Perreault au 418 422-2974. On vous attend en grand nombre !

## CAPSULE SANTÉ



En juin 2015, de nouvelles fonctions ont été attribuées aux pharmaciens dans le cadre de leur profession. En tant qu'utilisateur de ces services, vous avez peut-être des questionnements. Pour vous aider à y voir plus clair, voici les sept nouveaux services que votre pharmacien peut désormais vous offrir !

1. Prescrire un médicament pour certains problèmes de santé mineurs. Il faut qu'un diagnostic ait été posé par un médecin dans le passé ; mais il est possible que votre pharmacien vous recommande quand même de consulter un médecin. Exemples : acné mineure, eczéma, feux sauvages, conjonctivite allergique, rhinite allergique, infection urinaire chez la femme, etc.
2. Prescrire un médicament lorsqu'aucun diagnostic n'est requis. Exemples : contraception orale d'urgence, nausées et vomissements liés à une grossesse, différents problèmes de santé du voyageur, cessation tabagique, etc.
3. Administrer un médicament afin d'en démontrer l'usage approprié.
4. Substituer un médicament.
5. Prolonger une ordonnance pour un temps limité et selon certaines conditions.
6. Ajuster une ordonnance.
7. Prescrire des analyses de laboratoire.

Mais il faut garder en tête que votre pharmacien est un spécialiste des médicaments, mais il n'est pas médecin ! Il faut aussi comprendre que ces nouvelles possibilités sont régies par plusieurs conditions et normes rigoureuses. Votre pharmacien doit s'y soumettre entièrement. S'il juge que votre état de santé nécessite une consultation, il pourrait vous inviter à vous rendre en clinique. Pour plus de détails, consultez le site Web de l'Ordre des pharmaciens à [www.opq.org](http://www.opq.org).

#### Sources

<http://www.opq.org/fr-CA/grand-public/nouvelles-activites-des-pharmaciens/entree-en-vigueur/>  
<http://www.monpharmacien.ca/depuis-le-20-juin-2015-votre-pharmacien-vous-offre-7-nouveaux-services-professionnels-en-pharmacie>



## BARILS RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE ET DE COMPOSTEURS

Depuis 2010, le Fonds Éco IGA a distribué plus de 63 000 barils récupérateurs d'eau de pluie au Québec. Cette année, ce dernier offrira également des composteurs.



Les détails et modalités d'inscription au Fonds Éco IGA

- Chaque supermarché participant recevra 70 unités à distribuer (barils et composteurs), au coût réduit de 30 \$ chacun.
- Des instructions sur l'installation du baril ainsi que sur l'utilisation du composteur seront données le jour de la distribution par l'escouade du Fonds Éco IGA.
- Pour obtenir un baril ou un composteur, vous devez vous inscrire par Internet et spécifier votre choix. S'il y a plus de 70 inscriptions, un tirage au sort sera effectué.
- Limite d'une inscription par adresse municipale.

Pour vous inscrire, suivez les indications à l'adresse suivante : [https://www.iga.net/fr/implication/environnement/barils\\_deau\\_de\\_pluie](https://www.iga.net/fr/implication/environnement/barils_deau_de_pluie)

**BONNE CHANCE!**

## LE CONSEIL EN BREF (avril 2016)

- Avis de motion sur l'adoption d'un **règlement d'amendement 194-16** relatif au Comité consultatif d'urbanisme et sur l'adoption d'un **règlement 195-16** concernant le financement des centres d'appel d'urgence 9-1-1.
- Adoption du **règlement 181-15** amendant le plan d'urbanisme afin d'introduire des objectifs pour l'implantation d'éoliennes.
- Adoption du **règlement 190-15** concernant les pieux et les matériaux de parement extérieur.
- **Embauche** de madame Laurence Tong et de monsieur Charles Bérubé pour la période estivale à titre de stagiaire au soutien du département des travaux publics et de l'ingénierie.
- **Fermeture définitive** à la circulation automobile du chemin de colonisation situé vis-à-vis les lots 17 à 22, rang 8 canton d'Adstock.
- Autorisation donnée à Naturive à soumettre auprès du MDDELCC la demande de certificat d'autorisation pour le **projet de dragage** au lac Jolicoeur.
- **DÉPENSES**
  - Maxi Métal pour un **camion autopompe-citerne** neuf de l'année 2016 (493 127 \$)
  - Bisson Chevrolet Buick GMC pour une **camionnette** neuve de l'année 2016 de modèle GMC Sierra (30 761 \$)
  - Production de 1500 **dépliants** d'information environnementale

# MERCI, C'EST GRACE À VOUS!

Être membre,  
c'est aussi contribuer  
à des centaines de projets



**Desjardins**  
Caisse de la Région  
de Thetford

# 12 495 924 \$

C'est le montant que la Caisse a retourné à ses membres sous forme de commandites et de ristournes individuelles et collectives au cours des cinq dernières années.

### Un appui à tous les secteurs

- Santé et affaires sociales
- Développement économique
- Arts et culture
- Œuvres humanitaires et religieuses
- Éducation
- Sports et loisirs

# 400 643 \$

ont été retournés à la collectivité par le truchement du Fonds d'aide au développement du milieu.





- Activités de lancement de **Place des Ancêtres** à l'église patrimoniale Très-Saint-Cœur-de-Marie (750 \$).
- **Formation** à monsieur Sylvain Jacques pour l'exploitation des réseaux d'égout (2 500 \$)
- Achat de 75 **droits de jeux** (1 723 \$) au Club de golf du mont Adstock.
- **Commandite** au pompier Jérôme Marcoux (100 \$) pour la dystrophie musculaire.
- Mandat donné au directeur des travaux publics et à l'ingénierie pour la **mise aux normes** de la protection incendie.
- **Démission** de Michel Tardif à titre de pompier volontaire.
- Différents **contrats** octroyés pour le gravier, la pierre et le béton.

## TRAVAUX DE VOIRIE 2016

CHEMIN DU LAC BOLDUC : prolongement, descente au lac	180 466 \$
RÉSEAU PLUVIAL SAINT-DANIEL : réfection	169 000 \$
CHEMIN ERNEST-BLAIS : gravier, asphalte...	35 419 \$
RUES RÉJEAN ET 1 <sup>ÈRE</sup> AVENUE : correction, asphalte...	171 441 \$
CHEMIN DES CERFS : correction, gravier, asphalte...	502 468 \$
ROUTE DU LAC SAINT-FRANÇOIS : gravier, asphalte...	269 272 \$
CHEMIN J.-E.-FORTIN : correction, rechargement...	125 000 \$
CHEMIN DU LAC : gravier, asphalte...	563 591 \$
<b>TOTAL DES TRAVAUX AUTORISÉS</b>	<b>2 016 657 \$</b>

## AVIS PUBLICS / PROVINCE DE QUÉBEC

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par le soussigné, directeur général de la susdite municipalité, QUE:

Le Conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire s'étant tenue le 11 janvier 2016, a adopté le règlement numéro 188-15 amendant le règlement numéro 83-07. Ce règlement d'amendement autorise l'ajout de tronçons permettant la circulation de motoneiges sur certains chemins municipaux. En l'absence de désaveu du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, le règlement 188-15 est entré en vigueur le 11 avril 2016.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau du soussigné, celui-ci étant situé au 35, rue Principale Ouest, Adstock, et ce, aux heures normales d'ouverture du bureau.

**DONNÉ à ADSTOCK,**  
ce 19<sup>e</sup> jour de **AVRIL 2016.**

## VENTE POUR TAXES

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la secrétaire-trésorière de la Municipalité régionale de comté des Appalaches (MRC) que l'immeuble ci-après désigné sera vendu à l'enchère publique au bureau de la MRC, sise au 233 boulevard Frontenac Ouest, Thetford Mines, le MARDI 14 JUIN 2016, à DIX HEURES, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, incluant les intérêts, les honoraires plus les frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, honoraires et frais n'aient été payés avant cette date. L'immeuble sera vendu sujet au droit de retrait d'un (1) an, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, s'il y a lieu, sujets à toute servitude active ou passive, apparente ou occulte, pouvant l'affecter. Le prix d'adjudication sera payable immédiatement en monnaie légale. Les frais encourus pour la vente seront ajoutés, de même que les taxes de vente fédérale et provinciale, si requises par la loi.

Dossier : 2 • Matricule : 5210-65-377

Propriétaire : Vachon, Gilles

Taxes municipales : 3 702.47 \$ • Taxes scolaires : 272.33 \$

Frais : 500.00 \$ • Total : 4 474.80 \$

Situation : un immeuble situé au 51, route de l'Église, Adstock

Description sommaire : lot 5135267 du cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Thetford.

## Leader mondial en fondations vissées

**techno P I E U X** INC. MD

**APPROUVÉ**  
Code National de Bâtiement  
CCMC 1306B-R

**418-333-4218**  
**TECHNOPIEUX.COM**



# ASSURANCIA



vos maîtres courtiers

**60** GROUPE TARDIF  
ans

France Poulin  
Pascal Tardif  
Philippe Tardif  
Jean-Pierre Tardif

Cabinet de services financiers



[www.assurancia.ca](http://www.assurancia.ca)

Adstock 418 422-2244 • Thetford Mines 418 338-5126



AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général de la susdite municipalité, QUE:-

## ENTRÉE EN VIGUEUR

Le Conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire s'étant tenue le 4 avril 2016, a adopté le règlement numéro **183-15** amendant le règlement numéro 72-07 relatif à l'émission des permis et des certificats.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau du soussigné, celui-ci étant situé au 35, rue Principale Ouest, Adstock, et ce, aux heures normales d'ouverture du bureau.

## ENTRÉE EN VIGUEUR

Le Conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire s'étant tenue le 4 avril 2016, a adopté le règlement numéro **184-15** amendant le règlement numéro 73-07 relatif aux tarifs des permis et des certificats.

**DONNÉ à ADSTOCK,**  
ce 6<sup>e</sup> jour de **AVRIL 2016.**

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau du soussigné, celui-ci étant situé au 35, rue Principale Ouest, Adstock, et ce, aux heures normales d'ouverture du bureau.

## AUX PERSONNES HABLES À VOTER DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ POUR LES INFORMER D'UN RECOURS POSSIBLE AUPRÈS DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC AFIN D'EXAMINER LA CONFORMITÉ DU RÈGLEMENT DE ZONAGE AU PLAN D'URBANISME

1. A la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 25 janvier 2016, le Conseil municipal a adopté, le 4 avril 2016, le Règlement de concordance numéro 182-15 amendant le règlement de zonage, règlement numéro 69-07.
2. L'objet de ce projet de règlement découle de l'ajout de normes pour encadrer l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la Municipalité d'Adstock.
3. Conformément à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, toute personne habile à voter du territoire de la Municipalité d'Adstock peut demander, par écrit, à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité du règlement de zonage au plan d'urbanisme tel que modifié par le règlement 181-15.
4. Cette demande doit être transmise directement à la Commission entre le 28 avril et le 28 mai 2016 à l'adresse postale suivante : Commission municipale du Québec, 10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Mezzanine, aile Chauveau, Québec (Québec) G1R 4J3
5. Pour que la Commission donne son avis, elle doit avoir reçu une demande écrite à cet égard par au moins cinq personnes habiles à voter.
6. Conditions pour être une personne habile à voter :
  - Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter en date du 4 avril 2016 et remplit les conditions suivantes : [1] être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle [2] être domiciliée au

Québec depuis au moins 6 mois ou propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 mois.

- Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.
- Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 4 avril 2016, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

7. Le règlement numéro 182-15 est disponible pour consultation au bureau du soussigné, 35, rue Principale Ouest, Adstock, du lundi au vendredi entre 8h30 et 12h00 et entre 13h00 et 16h30 ou en vous rendant dans la section appropriée sur le site internet de la Municipalité à l'adresse [www.municipaliteadstock.qc.ca](http://www.municipaliteadstock.qc.ca)

## AUX PERSONNES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN PROCESSUS D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE POUR LE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 189-15 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 69-07

1. Lors d'une séance tenue le 11 janvier 2016, le Conseil municipal a adopté le projet de règlement de modification intitulé : Règlement numéro 189-15 amendant le règlement de zonage numéro 69-07.
2. À la suite de la consultation publique tenue le 11 février 2016, le Conseil municipal a adopté le second projet de règlement numéro 189-15 avec modifications le 4 avril 2016.
3. Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone concernée, le cas échéant le territoire de la Municipalité d'Adstock, afin qu'une disposition du règlement soit soumise à leur approbation, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. La disposition susceptible d'approbation référendaire est la suivante :
  - Article 9 - Cet article prévoit la modification des normes d'implantation et de dimension d'un bâtiment accessoire ainsi que leurs superficies totales selon les zones et selon la superficie du terrain visé.
  - Pour être valide, une demande doit remplir les conditions suivantes : [1] indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient, le cas échéant, toute zone comprise sur le territoire de la Municipalité d'Adstock [2] être signée par au moins 12 personnes intéressées dans la zone, le cas échéant la Municipalité d'Adstock, d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone d'où elle provient n'excède pas 21 [3] la période de validité concer-





nant la réception d'une demande de participation est du 6 mai au 13 mai 2016 [4] être reçue par la municipalité au plus tard le 13 mai 2016.

#### 4. EST UNE PERSONNE HABILE À VOTER :

Une personne ayant droit de signer une demande de participation à un référendum, toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplissait toutes les conditions suivantes le jour de l'adoption du second projet de règlement numéro 189-15 amendant le règlement de zonage, soit le 4 avril 2016 : [1] être majeure, de nationalité canadienne et ne pas être en curatelle [2] être soit domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande et domiciliée au Québec depuis au moins 6 mois ou être propriétaire d'un immeuble ou occupante d'une place d'affaires, dans une zone d'où peut provenir une demande, depuis au moins 12 mois; l'inscription étant alors conditionnelle à la réception, par la municipalité, d'un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant cette inscription [3] dans le cas des copropriétaires indivis d'un immeuble et des cooccupants d'une place d'affaires, il est nécessaire que la personne soit désignée, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou des cooccupants, comme étant celle qui a le droit de signer la demande en leur nom; l'inscription étant alors conditionnelle à la réception de ladite procuration par la municipalité [4] dans le cas d'une personne morale, il est nécessaire qu'elle désigne par résolution, parmi ses membres, administrateurs et employés, une personne ayant le droit de signer la demande et qui, le jour de l'adoption du second projet de règlement numéro 189-15, soit le 4 avril 2016, était majeure, de citoyenneté canadienne et n'était pas en curatelle;

5. Toute disposition du second projet de règlement numéro 189-15 qui ne fera pas l'objet d'une demande valide de participation à un référendum, sera réputée comme ayant été approuvée par les personnes habiles à voter et pourra être incluse dans un règlement qui entrera en vigueur conformément à la loi
6. Le second projet de règlement numéro 189-15 est disponible pour consultation au bureau du soussigné sis au 35, rue Principale Ouest, Adstock, du lundi au vendredi entre 8h30 et 12h00 et entre 13h00 et 16h30 ou en vous rendant dans la section appropriée sur le site internet de la municipalité à l'adresse [www.municipaliteadstock.qc.ca](http://www.municipaliteadstock.qc.ca)

**DONNÉ à ADSTOCK,**  
ce 8<sup>E</sup> jour de AVRIL 2016.

### RÈGLEMENT NUMÉRO 190-15 AMENDANT

#### LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 71-07

1. Le règlement numéro 190-15 amendant le règlement de construction numéro 71-07 est entré en vigueur le 14 avril 2016 suite à l'émission du certificat de conformité émis par la secrétaire-trésorière de la MRC des Appalaches.
2. Une copie du règlement numéro 190-15 est disponible pour consultation au bureau du soussigné, 35, rue Principale Ouest, municipalité d'Adstock, du lundi au vendredi entre 8h30 et 12h00 et entre 13h00 et 16h30 ou en vous

rendant dans la section appropriée sur le site internet de la municipalité à l'adresse [www.municipaliteadstock.qc.ca](http://www.municipaliteadstock.qc.ca).

**DONNÉ à ADSTOCK,**  
ce 15<sup>E</sup> jour de AVRIL 2016.

**AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par le sous-signé, inspecteur en bâtiment et environnement de la susdite municipalité, QUE :

#### DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

##### 1 M. JOCELYN COUTURE

Le 11 avril 2016, le secrétariat municipal accuse réception d'une demande de dérogation mineure présentée par monsieur Jocelyn Couture. La dérogation souhaitée est d'autoriser une largeur de 7.62 mètres mesurés sur la ligne avant, prescrite à 45.72 mètres selon la superficie et les dimensions minimales des lots non desservis par les services d'aqueduc et d'égouts du règlement de lotissement numéro 70-07 de la municipalité. À cet égard, la susdite demande fut retransmise au Comité consultatif d'urbanisme pour étude et recommandation. L'emplacement mis en cause se situe sur une partie du lot 19A du rang 11 pour le cadastre officiel du canton d'Adstock, circonscription foncière de Frontenac dont le numéro civique est le 84, 11<sup>e</sup> rang.

##### 2 M. CARL LESSARD

Le 11 avril 2016, le secrétariat municipal accuse réception d'une demande de dérogation mineure présentée par monsieur Carl Lessard représentant l'entreprise «9245-9981 Québec Inc». La dérogation souhaitée est la reconstruction d'une aire d'élevage porcin dont les distances séparatrices prioritaires relatives aux installations d'élevage porcin sur la gestion liquide des fumiers, avec six bâtiments résidentiels voisins, sont inférieurs aux distances à respecter sans les vents dominants (341.2 m) et avec les vents dominants (1086.2 m) prescrits selon le règlement de zonage numéro 69-07 de la municipalité. À cet égard, la susdite demande fut retransmise au Comité consultatif d'urbanisme pour étude et recommandation. L'emplacement mis en cause se situe sur une partie du lot 29, rang 6 pour le cadastre officiel du canton d'Adstock, circonscription foncière de Frontenac. Au préalable, le demandeur a obtenu favorablement le consentement des propriétaires concernés par cette demande de dérogation mineure aux adresses suivantes : 460, route 267; 542, route 267; 554, route 267; 570, route 267; 581, route 267 et 582, route 267.

Conformément à la Loi, le conseil municipal avise donc les personnes concernées qu'il étudiera les recommandations formulées par le Comité consultatif d'urbanisme sur le sujet et statuera sur cette demande lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le lundi, 2 mai 2016 dès 19h30 en la salle du Centre intergénérationnel du secteur Sacré-Coeur-de-Marie. Lors de cette séance, la décision du conseil portera sur l'acceptation du projet et tout intéressé pourra se faire entendre sur le sujet. À cet égard, une période de questions, portant uniquement sur cette dérogation, sera mise à la disposition de toute personne intéressée à

**DONNÉ à ADSTOCK,**  
ce 11<sup>E</sup> jour de AVRIL 2016.

**Inspecteur en bâtiment  
et environnement**

**François Grondin**

## ANNONCES CLASSÉES

**VENTE DE GARAGE – 20-21-22 mai – 8h00 à 17h00**  
– au garage rouge à Gonzague, 4 700 Chemin de l’aéroport.  
Tondeuse / coupe-herbe / tracteur à pelouse / débroussailleuse / scie chaîne / antiquités / vaisselle... Info: 418 422-2983

**Aubaine pour propriétaire de Volkswagen-EOS-décapotable :** déflecteur pour protéger du retour du vent. Très bon état. Info : Richard 418 338-1412

## UN FONDS POUR LES MILIEUX DE VIE

La MRC des Appalaches financera dix-sept projets dans le cadre du nouveau Fonds de développement des territoires. Les subventions accordées totalisent 132 568 \$. Le nouveau programme succède au Pacte rural. Tout en soutenant les initiatives locales, le nouveau fonds priorise la concertation régionale et les projets intermunicipaux en conformité avec la vision de développement de la MRC. Le FDT s'adresse à l'ensemble du territoire de la MRC, incluant maintenant la Ville de Thetford Mines.

Un processus rigoureux a été mis en place pour faire l'analyse des demandes de subvention. Les projets structurants soutenus par le FDT devaient cadrer dans la vision et les priorités de la MRC, à savoir d'assurer la rétention de la population et de la main-d'œuvre, de favoriser le développement économique, agroalimentaire, culturel, rural et technologique, de préserver la qualité de vie et de l'environnement et enfin d'assurer l'accessibilité aux services de santé, d'éducation et de transport collectif. L'aspect mobilisateur d'un projet, le fait qu'il soit issu d'une consultation citoyenne et d'un plan d'action reconnu ainsi que ses impacts économiques, sociaux,

culturels et environnementaux permettent de juger de son caractère structurant et de son effet multiplicateur sur le développement d'une ou plusieurs communautés.

### LES PROJETS INTERMUNICIPAUX

Le projet le plus rassembleur a été présenté par les sept municipalités traversées par le parcours de marche du Chemin de St-Rémi. La subvention de 24 000 \$ leur permettra de faire l'acquisition de différents équipements pour accueillir et héberger les marcheurs.

### LES PROJETS LOCAUX

Chez nous, trois projets ont été retenus :

- Achat d'un chapiteau 5000 \$
- Enseigne d'information à Sacré-Cœur-de-Marie 5000 \$
- Sentiers pédestres au mont Adstock 5000 \$



## 6<sup>ème</sup> édition Tournoi de pêche à la ouananiche



**Où :** Grand lac Saint-François, Motel Source argentée, St-Romain

**Inscription :** Vendredi le 13 mai 2016 de 19h à 21h30 et Samedi le 14 mai 2016 de 6 à 10 h (déjeuner servi à partir de 4h)

**Coût :** 40\$ par participant (incluant carte de membre et descente de bateau) 55\$ pour les moins de 18 ans

Venez rencontrer **Daniel Robitaille**, guide et pêcheur professionnel, vendredi pour une soirée de discussion portant sur la pêche ainsi que samedi pour la journée du tournoi.



Plus de 5000\$ en prix de présence dont quatre grands prix d'une valeur totale de 1000\$ pour les plus longues ouananiches gracieuseté de notre commanditaire officiel:



Informations : [apglsf@hotmail.com](mailto:apglsf@hotmail.com), 418-486-7935 ou site internet: [apglsf.com](http://apglsf.com)  
Tous les fonds amassés serviront à améliorer la qualité de pêche sur le GLSF

**VITRERIE & SOLARIUM**  
**ADSTOCK**

**-Solarium**  
**3 & 4 saisons**

**Pourquoi attendre**  
**422-4000**

Thermos embuée

RBQ: 8262-6037-38 [www.solariumadstock.ca](http://www.solariumadstock.ca)

## Pause-Verdure

Nettoyage de plates-bandes

THETFORD MINES, LA GUADELOUPE ET LES ENVIRONS

AMÉNAGEMENTS • EXCAVATION • DIVISION DE VIVACES  
• CORRECTION DE PAVÉS UNIS & MURET

**SOUSSION SANS FRAIS**  
PRIX FIXE POUR L'ENSEMBLE DES TRAVAUX

# 418 422-2268

**Mario Dubreuil**  
**Sports Enr.**

99, Notre-Dame Nord  
Adstock (Québec) G0N 1S0

- Réparation de véhicules tout-terrain (3 et 4 roues) de toutes marques
- Mise au point de tondeuses, souffleuses et motoneiges
- Changement d'huile
- Réparation de petits moteurs
- Vente de pneus
- Vente de pièces neuves et usagées
- Service de transport
- Tracteurs de pelouse

Tél.: 418 422-2429

**VENEZ VIVRE L'EXPÉRIENCE GOLF ADSTOCK!**  
OBTENEZ UN GROS PANIER DE BALLES À 50% DE RABAIS SUR PRÉSENTATION DE CETTE PUBLICITÉ

DECOR ENCHANTEUR

**VALIDE JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2016**

**UN COUPON PAR PERSONNE** | 418 422-2242  
[www.golfadstock.com](http://www.golfadstock.com)





## SECONDAIRE EN SPECTACLE

Félicitations à Molly Fortin d'Adstock, secteur Saint-Méthode, qui a remporté le premier prix de la catégorie interprétation lors de la finale régionale de Secondaire en spectacle le 15 avril dernier. Étudiante de troisième secondaire à la Polyvalente de Black Lake, Molly a interprété la chanson Je Pleure écrite par Éric Lapointe et Linda Lemay. Une performance toute en émotion qui lui a permis de remporter les honneurs et d'obtenir un laissez-passer pour le Rendez-vous Panquébécois qui se tiendra du 27 au 30 mai 2016 à Amos.

## FÉLICITATIONS!

Les Chevaliers de Colomb de St-Méthode, conseil 7425, tiennent à offrir à la famille de Rémi Poulin un petit cadeau de 75 \$ à l'occasion de la naissance de leur 3<sup>e</sup> enfant. Félicitations et que tout le bonheur vous accompagne!



## COMPLEXE INDUSTRIEL #8

L'extérieur de la bâtisse est maintenant terminé.  
La finition intérieure se poursuit.  
Inauguration prochaine à venir...



**JOSÉE ROY-FLEURY**  
 Massothérapeute  
 Kinésithérapeute

2454 Burgundy Lakeside Court  
 Sherbrooke (Québec) J1R 4R2  
 819 338 1994  
 1155 St. J. St.  
 Avec accès André-Voyer  
 Membre C.M.A.Q.  
 Réglez votre assurance santé et votre cadavre!



**Bibliothèque municipale : 4-5-11-12-18-19-25-26**  
**Mercredi de 19h00 à 20h00 – Jeudi de 14h00 à 15h00**

## PROCHAINE ÉDITION

15 MAI 2016 DATE DE TOMBÉE POUR  
 LES ARTICLES DE L'ÉDITION DE JUIN 2016  
 INFO: LISE 418 422-2272  
 OU BERNADETTE 418 338-2531

- 01** [Dimanche] 9h00 : assemblée générale du **Club chasse et pêche St-Méthode et St-Daniel** à la salle de l'Âge d'Or de St-Méthode. Bienvenue à tous!  
 10h00 : **brunch du printemps** à la salle communautaire St-Daniel. Adultes 10 \$, enfants du primaire 5 \$, moins de 5 ans gratuit. Info : Émilienne 418 422-5662 ou Micheline 418 422-2259.
- 02** [Lundi] Cueillette des ordures  
 Début de la **collecte des ordures ménagères** pour les résidants saisonniers  
 19h30 : **conseil municipal** à la salle communautaire St-Daniel
- 04** [Mercredi] 17h30 : **CORA** : promenade le long de la rivière Bécancour. Très bel endroit pour les débutants. Info : Sabrina Grégoire-Fecteau 418 334-9357.  
 19h30 : réunion mensuelle des **Fermières St-Méthode** à l'édifice Bernardin-Hamann. Concours du mois : salades, sucre à la crème, fudge, travaux du mois à votre choix. C'est le temps de payer votre cotisation. Bienvenue aux nouvelles membres !
- 05** [Jeudi] 9h30 à 20h00 : vente SAC VERT des **Œuvres communautaires** (Comptoir familial de St-Méthode)  
 19h30 : assemblée générale du **Comité des loisirs Sacré-Cœur-de-Marie** à la salle Viateur-Routhier. Info : Louis-Jacques Groleau 418 338-6895.
- 08** **BONNE FÊTE À TOUTES LES MAMANS !**
- 09** [Lundi] Cueillette de la récupération
- 10** [Mardi] 19h00 : assemblée du **Cercle de Fermières Sacré-Cœur-de-Marie** à la salle Viateur-Routhier. Au programme : retour des billets de la rafle, préparation de l'exposition, renouvellement de la carte de membre. Concours : article du programme au choix. Prix de présences. Bienvenue à toutes!
- 11** [Mercredi] 13h00 : le **Comité de bénévoles de St-Méthode (AAVA)** vous invite à la dernière rencontre de la saison : bingo, cartes et baseball-poches. Nous dégusterons de la tire. Bienvenue à tous et merci de votre participation tout au long de l'année. Même si les activités du mercredi se terminent, veuillez noter que nous offrons toujours nos 2 services : la Popote roulante et le Transport-accompagnement.
- 13** [Vendredi] **CORA** : sortie « Le 24h de mai ». Du vendredi 16h00 au samedi 16h00. Joignez-vous à une équipe ! Suivi d'un souper à l'édifice St-Jean de Black Lake. Info : Anne-Marie Galand 418 423-7976.
- 14** [Samedi] 15h00: Inauguration de la **Place des ancêtres** à l'église patrimoniale de Très-Saint-Cœur-de-Marie  
**Les Filles d'Isabelle** organisent un pèlerinage à Ste-Anne-de-Beaupré. Info: Nicole Champagne : 418 422-5937.
- 15** [Dimanche] Date limite pour le retrait des **abris d'hiver** pour automobile
- 16** [Lundi] Cueillette des ordures
- 18** [Mercredi] Collecte des objets volumineux sur l'ensemble du territoire à l'exception des zones de villégiature  
 19h00 : conférence de **Serge Tracy** sur les dépressions au Club de golf de Thetford
- 20** [Vendredi] 18h00 : exposition artisanale du **Cercle de Fermières de Sacré-Cœur-de-Marie** au Centre intergénérationnel suivie d'un bingo et vente de pâtisseries. On vous attend en grand nombre !
- 21** [Samedi] **CORA** : sortie pour le recensement des oiseaux au Parc national de Frontenac. Info : Donald McCutcheon 418 338-2412.
- 22** [Dimanche] 13h30 à 16h30 : le **Club Amitié FADOQ St-Méthode** vous invite à son après-midi de danse à l'édifice Bernardin-Hamann avec l'orchestre Francine et Raymond. Une collation vous sera servie. Bienvenue à tous ! Info : Denise Dubreuil 418 422-2313.
- 23** **Journée nationale des Patriotes**  
 [Lundi] Cueillette de la récupération
- 24** [Mardi] 19h00 : l'**Association d'horticulture de Thetford Mines** vous invite à la Maison de la culture pour assister à la conférence de M. Marc Dussault des Serres Arc-en-Fleurs, il nous parlera des nouveautés 2016. Non-membre : 5 \$ Prix de présences. Bienvenue à tous!
- 25** [Mercredi] 13h00 : le **Club Amitié FADOQ St-Méthode** vous invite à son après-midi de jeux à l'édifice Bernardin-Hamann (baseball-poches, cartes et bingo) suivi d'un léger goûter. Bienvenue à tous ! Info : Denise Dubreuil 418 422-2313.
- 27** [Vendredi] 10h00 à 20h00 : vente de garage des **Fermières St-Méthode** à la salle Bernardin-Hamann.
- 28** [Samedi] 8h00 à 16h00 : vente de garage des **Fermières St-Méthode** à la salle Bernardin-Hamann.
- 30** [Lundi] Cueillette des ordures
- 31** Échéance du 2<sup>e</sup> versement de taxes municipales [Intérêts sur retard: 14% l'an]
- CORA : du 1<sup>er</sup> au 31 mai : Le grand défi Québec-Oiseaux**  
 Pour une sixième édition, le grand défi est de retour. Encore cette année, les participants peuvent choisir la date de leur 24 heures d'observation. De plus, la formule mobile et la formule stationnaire sont toujours disponibles. Je vous invite à participer ou à encourager une équipe, car tous les profits vont pour des projets de conservation importants pour les oiseaux. Info : Sabrina Grégoire-Fecteau 418 334-9357.